

## **ANNEXE III**

**ANNEXE IV  
RÈGLEMENT D'EXAMEN**

Baccalauréat Professionnel TRAITEMENT DE SURFACES			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, Enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		
			Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
<b>E.1 : Épreuve scientifique et technique</b>				<b>5</b>					
<b>Sous-épreuve E.11</b> :Etude d'une technique de traitement ou de revêtement de surface			U.11	2	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF
Sous-épreuve E 12 :Mathématiques			U.12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF
Sous-épreuve E 13 :Sciences physiques et chimiques			U.13	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
<b>E.2 : Etude et préparation d'une production industrielle</b>			U.2	<b>4</b>	Ponctuel écrit	4h	Ponctuel écrit	4h	CCF
<b>E.3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>				<b>9</b>					
<b>Sous-épreuve E.31</b> :Evaluation de la formation en milieu professionnel			U.31	2	CCF		Ponctuel oral	20 min	CCF
<b>Sous-épreuve E.32</b> :Mise en œuvre d'une phase opératoire ou d'une suite d'opérations unitaires			U.32	1	CCF		Ponctuel pratique	2h	CCF
<b>Sous-épreuve E.33</b> : Essais, réglages et diagnostics			U.33	1	CCF		Ponctuel pratique	2h	CCF
<b>Sous-épreuve E.34</b> : Conduite et exploitation d'une installation de production			U.34	3	CCF		Ponctuel pratique	4h	CCF
<b>Sous-épreuve E.35</b> : Economie gestion			U.35	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
<b>Sous-épreuve E 36</b> : Prévention santé environnement			U.36	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF
<b>E.4 : Épreuve de langue vivante</b>			U.4	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF
<b>E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique</b>				<b>5</b>					
<b>Sous épreuve E.51</b> : Français			U.51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
<b>Sous épreuve E.52</b> : Histoire géographie et éducation civique			U.52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
<b>E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>			U.6	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF
<b>E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive</b>			U.7	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF
<b>Épreuves facultatives (2)</b> Langue vivante			UF.1		Ponctuel oral	20 min(1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral 20 min (1)

(1) dont cinq minutes de préparation.

(2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.